

# Formulaire à compléter

## Amis de la SPA

*Nom, Prénom :	
Entreprise (si applicable) :	
*Adresse :	
*Ville, Province :	
*Code postal :	*Tél. : (     )     -
*Courriel :	

### \*Titre de l'activité

(Le titre apparaîtra sur votre page de collecte de fonds dans Amis des animaux)

### \*Brève description de votre activité

(Cette description apparaîtra sur votre page de collecte fonds dans l'onglet « Amis de la SPA », 175 caractères minimum.)

### \*Date de l'activité

\*Champs obligatoires.

**\*Lieu de l'activité**

Nom de l'endroit (si applicable) :
*Adresse :
*Ville, Province :
*Code postal :

**\*De quelle façon prévoyez-vous récolter les fonds?**

--

**\*Personnes en référence** (2 personnes obligatoirement)**Personne 1**

Prénom, nom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

\*Champs obligatoires.

**Personne 2**

Prénom, nom :
Adresse :
Téléphone :
Courriel :

**\*Objectifs****Nombre de participants espérés****\*Objectif monétaire**

Les participants seront-ils amenés à se procurer un billet ou un produit dans le cadre de l'activité?

- Oui (répondre aux questions ci-dessous \*\*)
- Non (je recueillerai seulement des dons)

\*\* Quel sera le coût du billet ou du produit à l'unité :

\*\* Précisez s'il y a différentes catégories de billets ou des produits à des coûts variés :

\*Champs obligatoires.

**Besoin en matériel promotionnel :** Boîte de dons Bannière Autres (précisez – Nous verrons ce qu’il nous est possible de vous fournir) :

Faites parvenir ce formulaire dûment rempli à la SPA de Québec par courriel au [communication@spadequebec.ca](mailto:communication@spadequebec.ca), par télécopieur au 418 527-6685 (mettre comme référence – Département des communications) ou encore, par la poste ou en personne, sur rendez-vous, à la SPA de Québec au 1130, avenue Galilée, Québec, Québec, G1P 4B7. Pour prendre rendez-vous pour la remise d’un formulaire, écrivez au [communication@spadequebec.ca](mailto:communication@spadequebec.ca).

\*Champs obligatoires.

### Conditions relatives aux projets de collecte de fonds

1. Il est entendu et accepté que tout projet doit être au préalable autorisé par la Société protectrice des animaux de Québec (la « **SPA de Québec** »). Aucune collecte de fonds ne peut avoir lieu sans le consentement écrit de la SPA de Québec.
2. Pour les fins de l'activité, la SPA de Québec consent au(à la) soussigné(e) une licence exclusive, non-cessible et révocable permettant au(à la) soussigné(e) d'utiliser le nom et le logo de la SPA de Québec, uniquement pour les fins de l'activité.
3. Le(la) soussigné(e) reconnaît que l'utilisation, l'impression et/ou la diffusion de tout matériel promotionnel qui sera utilisé dans le cadre de l'activité (incluant notamment tout billet, affiche, site Internet, publication *Facebook*, entrevue, etc) doit être préalablement approuvées, par écrit, par la SPA de Québec.
4. Le(la) soussigné(e) reconnaît que le nom et le logo de la SPA de Québec sont des marques de commerce détenues par la SPA de Québec et que tous les droits de propriété lui appartiennent ; en aucun cas la licence d'utilisation conférée aux termes du paragraphe 2 ne pourra être considérée comme une cession des droits de la SPA de Québec en faveur du(de la) soussigné(e).
5. La SPA de Québec se réserve le droit de retirer son approbation du projet à tout moment et de révoquer la licence consentie conformément au paragraphe 2. Dans les deux (2) jours suivant la transmission par la SPA de Québec d'un avis de terminaison, toute utilisation du nom et du logo de la SPA (publicité, billets, affiches, site Internet, publication *Facebook*, etc.) relative à l'activité devra cesser immédiatement et tout matériel promotionnel appartenant à la SPA de Québec devra immédiatement lui être retourné.
6. L'approbation d'un projet par la SPA de Québec ne crée pas une relation de partenariat entre la SPA et le projet et/ou l'organisateur de ce dernier.
7. La SPA de Québec n'octroiera pas d'avance de fonds et ne fournira pas de bénévoles pour la réalisation de l'activité et ne pourra être tenue responsable du projet ni des engagements pris par le(s) organisateur(s).
8. Par le fait de nommer publiquement la SPA de Québec comme bénéficiaire de la collecte de fonds, tous les profits récoltés seront remis à la SPA de Québec dans les trente (30) jours suivants la fin de l'activité.
9. L'activité de collecte de fonds sera tenue en conformité avec les lois applicables et ne portera pas atteinte à la réputation de la SPA de Québec.
10. Le(la) soussigné(e) s'engage à tenir la SPA de Québec, de même que ses dirigeants, administrateurs et employés, indemne à l'égard de toute perte, réclamation, poursuite et dommages, incluant les frais de sa défense, le cas échéant, qu'elle subira ou qui lui seront réclamés en lien avec la collecte de fonds.

J'ai lu et j'accepte les termes et conditions de la Société protectrice des animaux de Québec.\*

Signé à \_\_\_\_\_ en ce \_\_\_\_\_ e jour de \_\_\_\_\_ de l'année \_\_\_\_\_ .\*

\_\_\_\_\_  
Signature\*

\_\_\_\_\_  
(prénom et nom en lettres moulées)\*

\_\_\_\_\_  
Signature\*

\_\_\_\_\_  
(prénom et nom en lettres moulées)\*

\*Champs obligatoires.